

Boues d'épuration: l'écologie à la rescousse des communes

DÉCHETS La prochaine interdiction de l'épandage en milieu agricole effraie les budgets des collectivités. Un municipal de Pampigny a déniché une solution inédite pour contrer une explosion des coûts qui fait très peur.

CÉDRIC JOTTERAND

Les responsables des stations d'épuration sont en état d'alerte. Plus personne ne veut de leurs boues! Depuis des lustres, les agriculteurs y voyaient pourtant un bon engrais, mais en plein scandale de la vache folle, la grande distribution a eu peur d'éventuelles substances cachées, obligeant les producteurs à changer de fertilisant. Le Conseil fédéral a suivi, mais l'interdiction annoncée pour le début de cette année n'est toujours pas en vigueur. Officiellement pour une question de délai, mais aussi parce que les communes font pression pour obtenir un moratoire, les études scientifiques n'ayant pas encore prouvé que les boues d'épuration et leur contenu sont véritablement les bombes à retardement tant redoutées.

Une facture de 40 millions!

Qu'importe! Contrairement aux pays qui l'entourent, la Suisse veut se mettre en ordre la première en optant pour l'incinération totale. Mais l'opération a un coût: 40 millions, que les communes sont priées de prendre en charge. «Cette décision fait exploser tous les budgets», déplore Didier Vignati. Municipal à Pampigny, il préside la station d'épuration que son village partage avec Sévery et ne peut se résoudre à payer sans broncher. «Ces boues sont d'abord liquides et brûler de l'eau est ridicule, explique ce technicien en génie civil. La déshydratation mécanique est très chère et ne réduit que



Président de la station d'épuration intercommunale de Pampigny-Sévery, Didier Vignati propose une solution écologique et économique pour traiter les boues d'épuration. Alain Rouèche

voies. Je me suis donc mis à la recherche d'un système plus simple, que j'ai découvert chez nos voisins.»

Des lits de séchage

Un nom barbare, le phragmi-compostage, mais une approche qui pourrait bien séduire quelques responsables communaux. «Il s'agit de créer des lits de séchage plantés de roseaux à proximité des steps. Des bassins d'environ 1 mètre 50, où l'on laisse reposer les boues durant quelques années, délai durant lequel elles s'égouttent et séchant progressivement. Ça évite

les volumes à incinérer, ce qui conduit à une économie importante.»

D'autant que l'aménagement de ces lits coûtera toujours moins cher qu'une centrifugeuse et la lenteur du procédé réduira considérablement les allées et venues des camions qui doivent charrier les boues sur des dizaines de milliers de kilomètres. «Mon idée est plus proche de Porto Alegre que de Davos, mais j'y crois et je veux la faire connaître. Car si l'on ne fait rien, la taxe d'épuration des contribuables va prendre l'ascenseur.»

morgienne, l'Association intercommunale (ERM) s'attend à voir sa facture grimper à 200 000 francs.

La technique proposée par Didier Vignati, qui sort des sentiers battus, a-t-elle une chance de voir le jour? «C'est certainement une proposition qui mérite d'être étudiée, reconnaît Etienne Ruegg, ingénieur au Service cantonal des eaux, sols et assainissement. Comme ce système n'est pas appliqué en Suisse, il y a beaucoup d'inconnues, mais nous aimerions qu'un essai puisse démarrer le plus vite possible, car le



Patrick Martin-a

Les bassins seraient aménagés à proximité des stations d'épuration et favoriseraient l'évaporation de l'eau sur le moyen terme. Une façon de réduire le volume de boue à incinérer et les coûts.

La Côte, dernière pièce du puzzle

SITUATION Alors que les autres régions du canton semblent parées, l'Etat souhaite l'implantation d'un pôle régional à Morges.

Chaque année, 350 000 mètres cubes sortent des stations d'épuration du canton, soit 18 000 tonnes de matière sèche après déshydratation. Lausanne incinère sa part, soit la moitié; les agriculteurs valorisent aujourd'hui encore la boue liquide équivalant à 6000 tonnes; le solde (3000 tonnes) est envoyé à l'usine neuchâteloise de Colombier. «La capacité vaudoise étant de 14 000 tonnes, nous étudions des solu-

4000 tonnes qui seront de trop, le canton a pris des participations dans les projets de Posieux et de Monthey, pour traiter les boues de la Broye et du district d'Aigle. Il reste donc le problème de La Côte et de la zone Ouest, qui sont démunies, mais la création d'un pôle régional est en ce moment à l'étude.» Le projet, confié à Sadec-Valorsa, est devisé à 7,5 millions et prévoit la création de 8 pôles de traitement, auxquels les petites stans